

MISSION

Croire au potentiel de tous nos élèves, jeunes et adultes, et s'engager à prendre les moyens pour que chacun parvienne à la réussite.

Placer nos élèves au centre de toutes nos actions et décisions, afin de répondre à leurs besoins.

Offrir un milieu de vie stimulant, sain et sécuritaire, pour assurer l'épanouissement personnel et social de tous nos élèves et membres du personnel.

Collaborer avec nos familles et notre communauté par une approche participative, afin d'optimiser le développement d'un environnement qui valorise l'éducation et la réussite scolaire.

VISION

Améliorer la réussite scolaire et éducative de tous nos élèves, jeunes et adultes, en nous appuyant sur les meilleures pratiques pédagogiques et organisationnelles pour atteindre nos objectifs.

S'engager collectivement à être des acteurs de réussite pour nos élèves, jeunes et adultes, mobilisés par le travail collaboratif et guidés par des attentes claires et partagées

VALEURS

PERSÉVÉRANCE

RESPECT

ÉTHIQUE

RÉUSSITE

ENGAGEMENT

Plan d'action 2018-2022 du plan d'engagement vers la réussite

Réduire les écarts de réussite à 6,1 % entre nos filles et nos garçons et de 30 % entre les élèves HDAA et l'ensemble des élèves.

En tenant compte de nos garçons et de nos élèves HDAA :

Offrir des activités d'apprentissage significatives et qui s'appuient sur les intérêts des élèves, notamment en intégrant les TIC au service de l'apprentissage.

Utiliser des modalités d'enseignement souples et variées, qui mettent l'élève en action, l'engagent dans ses apprentissages et offrent un défi stimulant, tout en considérant les pratiques pédagogiques et évaluatives à haut rendement (notamment la rétroaction).

Mettre en place une structure d'encadrement pédagogique basé sur la culture des données et la réponse à l'intervention.

Offrir un climat propice à l'apprentissage qui répond aux besoins des élèves, en s'assurant qu'ils développent des liens significatifs avec les adultes de son école.

Proposer aux élèves un environnement qui offre des activités culturelles et sportives diversifiées.

Effectuer un dépistage précoce quant aux différents facteurs de risque reconnus comme ayant un impact sur la réussite.

Réduire à 13,7 % la proportion des élèves qui entrent à l'école secondaire à l'âge de 13 ans ou plus.

En tenant compte de nos garçons et de nos élèves HDAA :

Offrir des activités d'apprentissage significatives et qui s'appuient sur les intérêts des élèves, notamment en intégrant les TIC au service de l'apprentissage.

Utiliser des modalités d'enseignement souples et variées, qui mettent l'élève en action, l'engagent dans ses apprentissages et offrent un défi stimulant, tout en considérant les pratiques pédagogiques et évaluatives à haut rendement (notamment la rétroaction).

Mettre en place une structure d'encadrement pédagogique basé sur la culture des données et la réponse à l'intervention.

Offrir un climat propice à l'apprentissage qui répond aux besoins des élèves, en s'assurant qu'ils développent des liens significatifs avec les adultes de son école.

Proposer aux élèves un environnement qui offre des activités culturelles et sportives diversifiées.

Effectuer un dépistage précoce quant aux différents facteurs de risque reconnus comme ayant un impact sur la réussite.

Rehausser, chez les élèves de moins de 20 ans, la première qualification ou diplomation afin d'atteindre un taux après 7 ans de 76 %, dont 71 % de l'ordre d'un premier diplôme (DES ou DEP).

Augmenter le taux de réussite en mathématique en se basant notamment sur les pratiques à haut rendement du continuum en mathématique.

Travailler de façon collaborative pour déterminer les savoirs essentiels, en identifiant les cibles d'apprentissage à atteindre chez les élèves, en planifiant les séquences d'enseignement, ainsi qu'en évaluant et réajustant les pratiques d'enseignement en fonction de l'atteinte des cibles.

Arrimer les différents ordres d'enseignement et les différents cycles quant à leurs planifications pédagogiques.

Améliorer la collaboration entre la FGJ, la FGA et la FP pour favoriser la réussite scolaire des élèves et valoriser les différents parcours.

Offrir à tous les élèves une modalité d'encadrement pédagogique, qui utilise comme alliés les parents, pour soutenir la réussite, plus particulièrement pour ceux qui sont à risque de ne pas atteindre les critères de diplomation ou de qualification.

Améliorer la réussite de nos élèves de 4^e année à l'épreuve ministérielle de français volet écriture, afin d'atteindre 87 % de taux de réussite.

Utiliser, aux 1^{er} et 2^e cycles, des dispositifs d'écriture reconnus comme étant efficaces, notamment, les ateliers d'écriture.

Développer une compréhension commune des critères d'évaluation en écriture.

Arrimer la planification pédagogique entre les premier et 2^e cycle du primaire en s'assurant que les 3 compétences soient au service les unes des autres.

Augmenter à 60 % le nombre de nos bâtiments qui atteignent un état de satisfaction (cote A-B-C).

S'assurer que les allocations reçues dans les mesures de maintien d'actifs immobiliers viendront améliorer l'état de satisfaction de nos bâtiments.

Augmenter de 5 % le taux de réussite en français des élèves de la formation générale des adultes.

Utiliser des modalités d'enseignement souples et variées, qui mettent l'élève en action, l'engagent dans ses apprentissages et offrent un défi stimulant, tout en considérant les pratiques pédagogiques et évaluatives à haut rendement (notamment la rétroaction).

Établir un portrait évolutif en lecture et en écriture afin de situer les apprentissages des élèves et d'ajuster nos pratiques.

Faire bouger 60 minutes par jour les élèves de toutes nos écoles primaires (à l'extérieur des cours d'éducation physique).

Déterminer des moyens pour faire bouger les élèves par l'équipe-école, en collaboration avec les enseignants d'éducation physique. Les moyens seront recensés dans un espace collaboratif infonuagique.

D'ici 2022, augmenter de 10 % le taux de dénonciation des actes d'intimidation de nos élèves, autant pour les témoins que pour les victimes.

Renforcer, par le biais du plan de lutte, la dénonciation des victimes et des témoins, notamment :

- En les sensibilisant à l'importance de dénoncer ;
- En les outillant à contrer les obstacles à la dénonciation (craintes et fausses croyances) ;
- En démontrant l'efficacité de la dénonciation.
- Outiller le parent à soutenir son enfant à dénoncer les situations (expliquer l'importance de dénoncer à son enfant et comment le faire à son école).
- Développer une responsabilité partagée au sein des employés de l'école quant à l'intervention auprès des jeunes qui dénoncent.

D'ici 2022, améliorer de 7 % le taux de satisfaction des parents du primaire et de 15 % des parents du secondaire au regard des communications sur le parcours scolaire de son enfant, et ce, en temps opportun.

Utiliser, avec rigueur, constance et diligence, un outil de communication pour informer les parents, par exemple l'outil MOZAIK :

- Sur l'évolution des apprentissages ou d'autres difficultés d'adaptation de leur enfant ;
- Sur les évaluations prévues, leur contenu ainsi que leurs résultats ;
- Sur les responsabilités scolaires de l'élève (notamment devoirs et leçons).

